

RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE 2011

ASSOCIATION INFOMIE

Édito

Les problématiques liées à la prise en charge des mineurs isolés étrangers s'inscrivent dans une configuration juridique complexe, ces mineurs relevant à la fois du dispositif juridique français de protection de l'enfance, confié aux présidents des Conseils généraux et du droit des étrangers.

Depuis 2009, date de sa création, l'association InfoMIE se fixe pour objectif de mettre à disposition des professionnels chargés du repérage, de l'accueil et de la prise en charge des MIE, toutes informations utiles à la protection de ces mineurs, afin que l'intérêt supérieur de l'enfant anime l'ensemble des décisions prises à leur égard. Plus généralement, il s'agit de permettre à tous ceux que cette question intéresse de mieux comprendre quels en sont les enjeux et pourquoi la prise en charge de ces quelques 6000 jeunes semble, de manière récurrente, poser tant de problèmes.

Ce rapport d'activité témoigne de la vitalité croissante d'InfoMIE : le nombre d'adhérents à l'association est en augmentation, tout comme se sont multipliés les partenariats entre InfoMIE et différents acteurs de la société. Le site, entièrement remanié au cours de l'année 2011, est aujourd'hui une référence et sa fréquentation a augmenté de 80 % en deux ans. Le financement de la Direction Accueil Intégration et Citoyenneté (DAIC) a perduré et une aide de la Direction Générale de la Cohésion Sociale a permis de couvrir en 2011 une partie des frais liés au fonctionnement de l'association.

Tous ces éléments sont d'abord le fruit du travail de la coordinatrice d'InfoMIE, Sophie Laurant, secondée cette année par Samira Bellaoui, qui a participé au développement d'InfoMIE, en tant que stagiaire. Qu'elles soient toutes deux chaleureusement remerciées, tout comme doivent être remerciés toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au rayonnement d'InfoMIE.

Oui, InfoMIE va bien. Bien évidemment, nous nous en réjouissons, mais nous devons continuer à faire grandir ce « bel outil », parce qu'en tant que centre de ressources, il occupe une place originale et essentielle dans la défense des droits des enfants.

*Françoise Dumont
Présidente d'InfoMIE*

Rappel de l'objet de l'association InfoMIE

- Réunir les différents acteurs concernés par la problématique des mineurs isolés étrangers
- Favoriser la création de liens et de réseaux entre acteurs et experts sur le sujet
- Alimenter et gérer le site internet d'InfoMIE, centre de ressources dédié aux mineurs isolés étrangers, via un comité de rédaction
- Partager les expériences respectives entre les professionnels (et notamment les membres) relatives aux mineurs isolés étrangers (recensement des savoirs et savoir-faire)

I- Fonctionnement et ressources humaines de l'association

A- Fonctionnement

Composition des organes de décision
--

Du 1^{er} Janvier - 10 juin 2011

Membres du CA : Laurent Delbos pour FTDA, Jean-Luc Rongé pour DEI-France, Jean-François Martini pour le GISTI, Françoise Dumont pour la LDH, Damien Nantes pour Hors la Rue, Roland Biache pour Solidarité Laïque, Marcel Jaeger.

Membres du Bureau : Présidente : Françoise Dumont (LDH), Vice-présidence : Laurent Delbos (FTDA), Secrétaire général : Jean -Luc Rongé (DEI-France), Trésorier : Roland Biache (SL), Référent du Pôle « Etude et travail social »: Marcel JAEGER (CNAM)

Du 10 juin 2011 - 31 décembre 2011

Membres du CA : Jean-Luc Rongé pour DEI-France, Jean-François Martini pour le GISTI, Françoise Dumont pour la LDH, Damien Nantes pour Hors la Rue, Roland Biache pour Solidarité Laïque, Marcel Jaeger.

Membres du Bureau : Présidente : Françoise Dumont (LDH), Vice-présidence : Jean -Luc Rongé (DEI-France), Trésorier : Roland Biache (SL), Secrétaire général : Marcel JAEGER

2- Dans le **cadre des actions menées par InfoMIE** des réunions se sont tenues régulièrement aux fins de suivre, orienter et évaluer ces dernières.

Les réunions

La vie statutaire d'InfoMIE durant l'exercice 2011 (1^{er} janvier - 31 décembre) a été rythmée par cinq réunions :

- Conseil d'administration du 10 janvier 2011
- Conseil d'administration du 14 avril 2011
- Conseil d'administration du 10 juin 2011
- Conseil d'administration du 8 décembre 2011
- Assemblée générale du 10 juin 2011

D'autres réunions se sont tenues :

- Comité de rédaction du 16 juin 2011, dédié au site internet www.infomie.net - centre de ressources de l'association

- Réunion du comité de pilotage du 15 septembre 2011 afférente à l'étude portée par InfoMIE, « Recensement et capitalisation des pratiques d'accompagnement des MIE vers la majorité »
- Réunions de suivi de l'étude (responsable scientifique de l'étude - Sandrine Turkieltaub, chercheur - Pierre Moisset, coordinatrice d'InfoMIE - Sophie Laurant, stagiaire InfoMIE - Samira Bellaoui) : 3 janvier 2011, 21 janvier 2011, 8 mars 2011, 11 avril 2011, 5 juillet 2011, 12 décembre 2011

B- Ressources humaines :

Chargée de mission

Recrutée en décembre 2010, Sophie Laurant a assuré tout au long de l'année 2011 la coordination de l'association InfoMIE.

Plus exactement et sous le contrôle et la bienveillance du Conseil d'administration ses missions ont été les suivantes :

S'agissant de l'association :

- élargissement du réseau des membres et partenaires,
- communication autour de l'action d'InfoMIE,
- recherche de fonds,
- représentation d'InfoMIE au sein d'instances, de comités de pilotage etc.,

S'agissant de l'action :

- développement et animation du réseau des membres et partenaires d'InfoMIE,
- administration du site internet de l'association, centre de ressources sur les MIE (alimentation, propositions de nouveaux contenus, réorganisation du centre de ressources etc.),
- tenue de la permanence accessible téléphoniquement et par formulaire de contact en sa qualité de juriste,

- animation et modération de la liste de diffusion et de discussion INFOMIE - RIME,
- coordination de l'étude portée par InfoMIE « Recensement et capitalisation des pratiques d'accompagnement des MIE vers la majorité »

Stagiaire

Samira Bellaoui, juriste, a rejoint l'association InfoMIE en mai 2011.

Bénévole durant cinq mois à temps plein, elle a ensuite réalisé son stage de fin d'étude à InfoMIE d'octobre 2011 à avril 2012.

Elle sera embauchée à mi-temps en CDD à compter du 2 mai 2012.

Ses missions :

- refonte de l'annuaire des acteurs institutionnels et associatifs,
- veille et alimentation du site internet de l'association, centre de ressources sur les MIE,
- production de schémas d'aide à la compréhension des systèmes de protection de l'enfance (de droit commun et dérogatoires selon les départements),
- réalisation des actes du séminaire du Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de la Famille de l'Université de médecine de Paris 13 « Accompagner les mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers : théorie et pratiques » (8 séances),
- recherches juridiques dédiées aux consultations

Appui bénévole

L'association InfoMIE a bénéficié au cours de l'année 2011 d'un fort appui bénévole composé de:

1- L'investissement de 8 personnes, représentantes des membres très impliqués d'InfoMIE (Françoise Dumont pour la LDH, Jean-François Martini pour le GISTI, Roland Biache pour SL, Jean-Luc Rongé pour DEI France, Damien

Nantes pour HLR, Marcel Jaeger en sa qualité de titulaire de la Chaire de Travail sociale au CNAM, Laurent Delbos et Marine Carlier pour FTDA).

Cet appui s'est traduit par un ensemble d'actes relevant de l'engagement associatif de ces personnes à savoir : temps passé dans l'exercice de leurs fonctions statutaires, apport de leur expertise lors de certaines consultations juridiques, travail de réflexion et d'orientation concernant le site [infomie.net](http://www.infomie.net) etc.

Il est évalué à 96 heures sur l'ensemble de l'exercice.

2- Le travail accompli par Sandrine Turkieltaub en sa qualité de responsable scientifique de l'étude portée par InfoMIE « Recensement et capitalisation des pratiques d'accompagnement des MIE vers la majorité » évalué à 150 heures pour l'exercice 2011.

3- Le travail accompli par Samira Bellaoui de mai à octobre 2011, équivalent d'un stage plein temps durant 5 mois, soit 760 heures de travail.

II- Développement des ressources

Les points positifs

1- Le nombre d'adhérents à InfoMIE a augmenté de **24%** sur l'année 2011.

5 nouveaux membres sont en effet venus rejoindre l'association : la maison d'enfants à caractère social - Institut Protestant de Saverdun, Philippe Fabry - psychologue et formateur en IRTS, l'association départementale Jeunes Errants 77 et Maître Mélanie Le Verger, avocate au Barreau de Rennes et l'association Jeunesse et Droit.

Le nombre d'adhérents à InfoMIE a donc été porté à 21 au cours de l'année 2011, ce qui a occasionné une augmentation des ressources issues des cotisations des membres.

2- Le **partenariat historique entre InfoMIE et la DAIC** (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté du Ministère de l'Intérieur) **a perduré en 2011.**

Il convient de noter que l'activité liée à l'administration du centre de ressources dédié aux MIE est pour partie financée (depuis la création d'InfoMIE), par la DAIC et ce, dans le cadre des appels à projets « politique nationale d'intégration des migrants » et plus précisément au titre de l'axe: « méthodes et ressources pour l'intégration des personnes immigrées ».

En 2011, c'est ce financement de la DAIC qui a permis de procéder à la refonte du site internet www.infomie.net (voir partie III- Les actions).

3- Un **nouveau partenariat financier** (mais également opérationnel) a vu le jour en 2011 avec la **DGCS** (Direction Générale de la Cohésion Sociale), sur la base d'un financement ayant vocation à couvrir une partie des frais liés au fonctionnement global de l'association.

4- La **Fondation de France**, par le versement d'une subvention, **a contribué au démarrage de l'étude InfoMIE « Recensement et capitalisation des pratiques d'accompagnement des MIE vers la majorité ».**

5- Restés très attachés à l'objet de ce qu'est devenue l'association InfoMIE, les membres du **Comité PECO** (association à l'origine du site www.infomie.net), réunis en Assemblée générale ordinaire le 18 janvier 2012, ont décidé à l'unanimité **d'annuler la dette dont InfoMIE était débitrice à son égard.**

6- Grâce aux contributions exceptionnelles de membres d'InfoMIE et notamment Solidarité Laïque, **les fonds propres de l'association ont atteint 13% pour l'exercice 2011.**

7- **S'agissant du mécénat d'entreprises et des fondations, une base de données a été constituée.**

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif local d'accompagnement Paris (DLA), la coordinatrice d'InfoMIE a pu bénéficier d'un **appui méthodologique** pour la recherche de financements privés (3 demi -journées de formation en novembre et décembre 2011).

Le DLA est un dispositif mis en place pour permettre un diagnostic et si nécessaire un accompagnement technique et gratuit des structures d'utilité sociale parisiennes, volontaires pour s'engager dans une démarche de consolidation de leurs activités.

Les points négatifs

1- Un certain nombre de demandes de subvention déposées par l'association InfoMIE n'ont pas abouties.

On peut regretter notamment que le département de Paris, pourtant le plus concerné par l'accueil de MIE, ait rejeté par deux fois le dossier déposé par l'association en 2011.

En effet, les équipes éducatives des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance de ce département ainsi que les référents du service éducatif pour mineurs non accompagnés sont des utilisateurs récurrents du site [infomie.net](http://www.infomie.net) ainsi que de la permanence animée par l'association.

2- Compte tenu de la dimension actuelle de l'association InfoMIE et du budget de ses actions, l'association n'est pas éligible aux financements européens.

En effet, les fonds européens sur lesquels pourraient se positionner InfoMIE (FSE, FER etc.) ne portent que des projets dont le budget est supérieur à 100 000 € (supérieur au budget global de l'association).

III- Les actions de l'association InfoMIE

A- Réunir les différents acteurs concernés par la problématique des mineurs isolés étrangers et favoriser la création de liens et de réseaux entre acteurs et experts sur le sujet

La plateforme InfoMIE, qui est notamment constituée de ses membres, comptait en 2011, **21 adhérents à savoir :**

Les associations suivantes :

- Association de Défense des Mineurs Isolés Etrangers (ADMIE)
- DEI-France (Défense des enfants international - France)
- Croix Rouge Française
- FTCR (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives)
- France Terre d'Asile
- Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI)
- Hors La Rue
- Ligue des Droits de l'Homme
- Primo Levi
- Solidarité Laïque
- L'institut Protestant de Saverdun (Maison d'Enfants à Caractère Social)
- Association Départementale Jeunes Errants (ADJE 77)
- Association Jeunesse et Droit

Les départements suivants :

- Le Conseil général du Val de Marne
- Le Conseil général de la Vienne

Les personnes physiques suivantes :

- Marcel Jaeger (Professeur, titulaire de la Chaire de Travail social et d'Intervention sociale du CNAM ; membre du CSTS, Conseil Supérieur du Travail Social)
- Nadine Lyon-Caen (Administratrice ad hoc auprès du TGI de Paris)
- David Pioli (Sociologue, spécialiste des politiques publiques de protection de l'enfance)
- Philippe Fabry (Psychologue et formateur à l'Institut régional de travail social de Paris)
- Mélanie Le Verger (Avocate au Barreau de Rennes)
- Carole Sulli (Avocate au Barreau de Paris)

Les partenaires jouent également un rôle important car ils viennent nourrir la réflexion sur la thématique des MIE (savoirs et savoir-faire) au sein du réseau animé par InfoMIE, lors d'échanges avec la coordinatrice de l'association ou lors des réunions du Comité de rédaction où ils sont invités etc.

Parmi les nouveaux partenariats qu'InfoMIE a pu développer au cours de l'année 2011, l'on peut citer :

- *l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM)*
- *le laboratoire Migrinter, équipe de recherche du CRNS spécialisée dans l'étude des migrations internationales et des relations inter-ethniques*
- *la consultation de psychopathologie transculturelle de l'Hôpital Avicenne et notamment le Professeur Thierry Baubet et Madame Catherine Le Du*
- *le réseau intégration et prévention des discriminations (RIPD)*
- *la mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile de France*
- *l'observatoire des inégalités*
- *les Apprentis d'Auteuil*
- *la sauvegarde de l'adolescence de Paris*

S'agissant des départements, l'étude portée par InfoMIE et menée tout au long de l'année 2011 a permis de nouer des contacts auprès de 42 départements, via un questionnaire élaboré par la responsable scientifique de l'étude, Sandrine Turkieltaub, et qui était destiné à comprendre comment la problématique des MIE était abordée dans chaque département français.

InfoMIE a également établi des partenariats avec des journalistes de presse spécialisée, tel que les revues Les Actualités Sociales Hebdomadaires, Lien social, La Gazette Santé Social, Le Canard Social etc. aux fins d'aider aux recueils des informations de fond et à la vérification des parties relatives aux aspects juridiques.

Dans cette même veine, InfoMIE a pu, à diverses occasions, servir de base aux travaux d'étudiants ayant choisi de faire leurs mémoires ou thèses sur la problématique des MIE.

Par ailleurs, l'association InfoMIE s'est associée en 2011 à une initiative inter associative qui tendait à questionner sur le thème de l'enfermement des enfants étrangers.

Aux côtés de l'Assistance nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE), l'Association pour la défense des mineurs isolés (ADMIE), la CIMADE, DEI - France (Défense des Enfants International), le GISTI, Hors la rue, la Ligue des droits de l'Homme, RESF, SNPES PJJ (FSU), SNUIPP, Syndicat

de la magistrature, l'association InfoMIE a été partie prenante à un **événement** qui eût lieu le 14 mai 2011 à l'Institut Catholique de Paris, intitulé « **le procès de l'enfermement des enfants étrangers** ».

L'objet de ce colloque sous forme de procès :

« La France respecte-t-elle ses engagements internationaux lorsqu'elle prive de liberté des enfants pour le seul fait de leur migration ?

En France, des enfants étrangers (de zéro à dix-huit ans) sont privés de liberté pour raison de migration « irrégulière » :

- dans les « zones d'attente » aux frontières lorsqu'ils débarquent « sans disposer des documents requis » qu'ils soient seuls ou accompagnés ou « le temps strictement nécessaire à l'examen du caractère manifestement infondé de leur demande d'asile » ;
- dans les « centres de rétention administrative » lorsqu'ils sont enfermés avec leur famille, voire seuls lorsqu'un examen radiologique prétend prouver qu'ils sont majeurs.

Et pourtant la Convention européenne des droits de l'Homme et la Convention internationale des droits de l'enfant imposent aux États parties de respecter le droit à la liberté de l'enfant et de ne pas lui infliger un traitement humiliant ou dégradant.

La France respecte-elle les droits fondamentaux de l'enfant ? Accorde-t-elle aux enfants ainsi privés de liberté le droit de se défendre équitablement ? Ne privilégie-t-elle pas les règles de contrôle de l'immigration par rapport au devoir de protection ?

Communiqué de presse paru suite au procès de l'enfermement des enfants étrangers :

« Le 14 mai 2011, à Paris, un tribunal d'opinion s'est réuni devant plus de 250 personnes pour juger de l'attitude de la France à l'égard de l'enfermement des enfants étrangers. »

Présidé par M. Paulo Sérgio Pinheiro, ancien expert indépendant auprès du secrétaire général des Nations unies sur les violences commises à l'égard des

enfants, la cour était également composée de Mme Claire Brisset, ancienne défenseure des enfants et M. Roland Kessous, avocat général honoraire à la cour de cassation.

Le tribunal a entendu des témoins et des experts, les réquisitions du procureur, M. Serge Portelli, et les plaidoiries des avocats, y compris celui de l'État, commis d'office après le désistement de Me Goasguen, député.

Les témoignages des jeunes ont convaincu qu'ils ont été traités sans aucune reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires et soumis à des traitements inhumains et dégradants. Ils sont également empêchés de se défendre quand ils sont maintenus en zone d'attente, ou niés dans leur existence lorsqu'ils sont privés de liberté avec leurs parents dans les centres de rétention administrative. Les effets de cet enfermement, sont directs et indirects, graves et parfois irréversibles comme l'ont établi plusieurs experts psychiatres et psychologues qui ont été entendus.

Il ressort de l'ensemble des témoignages, qu'aujourd'hui, en France, le caractère de migrant prime sur la situation de l'enfant et l'intérêt supérieur de celui-ci dans des pratiques qui ne respectent ni les principes de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ni ceux de la convention européenne des droits de l'Homme (CEDH), notamment les droits à la liberté et à la protection. Les juges n'ont pu que regretter que les plus hauts responsables de l'État restent sourds aux recommandations et aux rappels des instances internationales pour le respect des droits de l'enfant et l'ayant reconnu coupable de tous les chefs d'accusation, ont enjoint l'État de respecter intégralement les engagements de la CEDH et de la CIDE.

Comme l'a rappelé Mr Pinheiro : « il y a là une dichotomie entre démocratie et traitement autoritaire des enfants. La France en est un exemple, ses pratiques sont dévastatrices et choquantes ».

Enfin, l'association InfoMIE a repris depuis 2010 la modération et l'animation de la liste de diffusion et de discussion INFOMIE RIME (Rassemblement des intervenants sociaux pour l'Insertion des Mineurs et jeunes majeurs Etrangers) qui comptait à la fin de l'année 2011 un nombre d'abonnés égal à 400, pour la plupart travailleurs sociaux (+ 100 abonnés par rapport à l'année 2010).

Lieu de réflexion et d'échanges ouvert à toutes personnes ou organisations qui s'intéressent à la prise en charge et à la protection des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, INFOMIE-RIME tente notamment de recueillir et de diffuser l'information sur la situation juridique, sociale et psychologique des mineurs et jeunes majeurs étrangers, de favoriser les échanges et les rencontres entre les acteurs concernés afin de lutter contre l'isolement, d'élaborer des propositions destinées à améliorer la prise en charge et la protection de ces jeunes, d'organiser des actions pour promouvoir ses propositions et revendications.

B- Administrer le site internet www.infomie.net , centre de ressources dédié aux mineurs isolés étrangers et tenue d'une permanence juridique

1- Le centre de ressources InfoMIE

- La refonte du site www.infomie.net

Le centre de ressources InfoMIE a été totalement remanié au cours de l'année 2011 aux fins de gagner en lisibilité, rendre son caractère plus pédagogique et en faire un outil performant dédié aux professionnels et bénévoles impliqués dans la prise en charge des MIE.

Le prestataire webmestre retenu pour procéder aux remaniements de la partie graphique et structurelle du site, Nathalie Couture, l'a été du fait de ses compétences en informatique mais également du fait de ses compétences en droit (ancienne juriste) qui lui permettait de bien comprendre le besoin exprimé par InfoMIE.

La refonte du centre de ressources a été organisée en deux temps aux fins de permettre une bascule vers le nouveau site dès le premier trimestre 2011.

- *1^{er} temps : restructuration*

Totalement repensé, tout en conservant l'approche transversale initialement choisie et très appréciée des utilisateurs, la nouvelle formule mise en place en 2011 du site www.infomie.net a permis de gagner en lisibilité.

Ceci grâce, notamment, à la **création d'une véritable page d'accueil**, donnant immédiatement accès au cœur du centre de ressources, à savoir les huit rubriques thématiques nouvellement dégagées et mises à jour.

Ces regroupements thématiques répondent aux principales problématiques rencontrées par les professionnels et bénévoles impliqués dans la prise en charge des MIE à savoir : **détermination de la minorité, protection de l'enfance, accès à la santé et à l'éducation/formation professionnelle et droits sociaux, représentation légale, frontière et zone d'attente, la demande d'asile, séjour et nationalité, retour au pays d'origine.**

Des **pictogrammes** ont été créés pour chaque thème. Demeurant affichés au fur et à mesure que l'utilisateur s'enfonce dans la navigation, ils permettent de toujours se situer dans le site et de ne pas perdre de vue l'objectif de la recherche initialement entreprise.

D'autres voies de navigation sont offertes aux utilisateurs selon le type de recherche qu'ils envisagent en se connectant au site : menus déroulants, plan architectural du site, moteur « Recherche ».

Par ailleurs, la **mise en évidence des outils** tels que, l'agenda, l'annuaire des acteurs associatifs et institutionnels de la prise en charge des MIE, les guides etc. dans un pied de page fixe, quelque soit l'endroit du site d'où l'on se situe, permet un accès constant à ces derniers.

La rubrique « **Dernières ressources** », qui évolue au gré des enrichissements effectués par l'administrateur du site, rend le centre de ressources plus vivant et plus attractif et incite les utilisateurs à des visites régulières aux fins de s'informer sur les MIE et prendre connaissance des dernières informations sans même avoir à naviguer.

- *2^{ème} temps : travailler à une meilleure présentation dans les couches profondes*

Un important travail de réorganisation de l'information a été effectué dans les couches profondes du site [infomie.net](http://www.infomie.net).

La rubrique « **Documentation** » a été complètement remise à plat et tous les documents reclassés par nature, occasionnant ainsi 8 sous-rubriques : rapports et études, articles, ouvrages, guides, actes de colloques, travaux de recherche, filmographie, reportages photos.

Des rubriques thématiques, a été extrait l'ensemble des textes et jurisprudences, de manière à les isoler dans une nouvelle rubrique intitulée « **Textes de référence** », elle-même complétée par les textes internationaux ratifiés par la France, les textes européens et les avis et recommandations intéressants pour la thématique des MIE.

Les « **Actualités MIE** » ont été scindées en deux sous-rubriques : brèves et débats/propositions, cette dernière permettant de mettre en avant les communiqués de presse, les recommandations, les actions etc. en direction d'une meilleure prise en charge des MIE.

□ L'enrichissement continu du contenu du site

Une part importante du travail effectué en 2011 a été constituée par l'activité de **veille quotidienne et transversale**, destinée à enrichir le site www.infomie.net et faire face aux exigences de mises à jour intrinsèques à un centre-ressources, axé principalement sur le droit applicable aux MIE.

Cette activité de veille consiste à rechercher, sélectionner et mettre en forme (présentation pédagogique) les informations et connaissances afférentes aux MIE afin de les rendre disponibles en un seul endroit.

Ces données sont recueillies par le biais de consultations de sites internet et d'abonnements à des listes de diffusion associatives et institutionnelles françaises et internationales (environ 200 sites visionnés de manière hebdomadaire), par la participation à des colloques, séminaires etc. (11 participations d'InfoMIE en 2011) sur la thématique des MIE. Elle a également pour base les informations qui sont échangées au sein du réseau InfoMIE (composé des membres et partenaires de l'association, mais également des 400 abonnés-intervenants sociaux pour l'Insertion des Mineurs et jeunes majeurs Etrangers qui composent la liste RIME, animée et modérée par InfoMIE), qui travaille selon un **principe collaboratif** et selon un **objectif commun : diffuser l'information pour une meilleure prise en charge des MIE.**

Il s'agit d'une veille transversale qui vise à repérer le cadre juridique, les rapports institutionnels et associatifs, les études nationales, européennes et internationales, ainsi que les articles de presse (généraliste et spécialisée) ayant trait aux MIE. Elle permet également de tenir à jour un agenda des colloques/conférences et formations sur le sujet et de procéder à l'alimentation constante d'un annuaire national des acteurs associatifs et institutionnels concernés par la prise en charge des MIE. Le terrain de veille est ajusté/affiné en permanence grâce aux indicateurs issus des outils statistiques « celeo.net - awstats » et « SPIP », qui permettent d'analyser la popularité des articles mis en ligne et le taux de téléchargement de nos bases de données.

Cette veille a permis d'atteindre à la fin de l'année 2011 un total de **800 bases de données**.

Les rubriques « Agenda » et « Annuaire » ont été considérablement alimentées :

- 60 événements mis à l'agenda en 2011,
- 200 nouvelles structures rajoutées à l'annuaire,

De nouveaux contenus ont été proposés tels que :

- une rubrique « Statistiques »,
- la traduction en acte de colloque d'un séminaire annuel de psychopathologie transculturelle dispensé à l'Université Paris 13,
- des schémas de compréhension des systèmes de droit commun et dérogatoires de la protection de l'enfance

Il convient de noter que la refonte du centre de ressources www.infomie.net s'est faite **sous l'égide du Comité de rédaction** qui s'est réuni une seule fois en 2011, le 16 juin, en raison de l'importance des propositions qui s'en sont dégagées et qui ont occasionné un long travail de mise en œuvre.

□ **La fréquentation du site InfoMIE**

Fin 2011, il est permis de dire que le centre de ressources est désormais très bien identifié et ce, eu égard aux chiffres de fréquentation (extrait des logiciels SPIP et celeo.net) de ce dernier :

- 2009 : 3 125 visites mensuelles,
- 2010 : 4 439 visites mensuelles, soit + 42 % par rapport à 2009,

- **2011 : 7 998 visites mensuelles (moyenne sur 10 mois depuis la mise en ligne de la nouvelle version du site InfoMIE), soit + 80% par rapport à 2010**

L'origine des visites, dont 60% d'entre elles étaient issues, fin 2011, de la saisie directe de l'URL www.infomie.net, marque encore l'encrage du centre de ressources InfoMIE.

2- La permanence InfoMIE :

L'année 2011 a vu également le **taux de fréquentation de la permanence InfoMIE nettement progresser.**

A ce titre, il convient de noter qu'entre mai et décembre 2011, l'outil statistique intégré au CMS SPIP (utilisé pour administrer le site [infomie.net](http://www.infomie.net)) a permis d'évaluer à 492 le nombre de fois où les visiteurs du site se sont rendus sur le formulaire de contact en ligne, qui sert de base aux demandes de conseils juridiques.

A ce nombre, viennent s'ajouter les demandes formulées téléphoniquement et qui peuvent être évaluées à 3 par semaine en moyenne sur l'ensemble de l'année.

Il s'agit de sollicitations émanant notamment des professionnels et bénévoles impliqués dans la prise en charge des MIE, lorsque les informations contenues sur le site internet d'InfoMIE n'ont pas répondu pleinement à leurs interrogations.

Ces questions ont été traitées dans un délai le plus court possible (en moyenne 3 jours).

La coordinatrice s'appuie sur ses compétences, notamment juridiques, mais également sur l'expertise des membres de l'association, souvent sollicités pour affiner les réponses apportées.

Cette permanence est également l'occasion de faire circuler les expériences réciproques des acteurs de la prise en charge des MIE. En effet, ces derniers sont souvent confrontés à des problématiques assez proches au sein d'un même département ou d'un département à l'autre, et les retours sur

l'évolution de la situation administrative ou juridique des jeunes pour lesquels ils ont sollicité une aide d'InfoMIE permettent de mutualiser les solutions dégagées.

Enfin, la permanence est de plus en plus souvent utilisée par les journalistes, chercheurs et étudiants qui cherchent à affiner leur compréhension du sujet, s'agissant notamment des aspects juridiques. Les articles, mémoires et thèses rédigées sont couramment adressés à la coordinatrice pour validation de certaines parties techniques.

C- Partager les expériences respectives entre les professionnels relatives aux mineurs isolés étrangers (recensement des savoirs et savoir-faire)

Aux fins de favoriser l'échange et la capitalisation des savoirs et savoir-faire, l'association InfoMIE porte et coordonne **une recherche-action** intitulée « *Recensement et capitalisation des pratiques d'accompagnement des MIE vers la majorité* ».

Cette étude intervient dans un contexte de saturation des dispositifs de prise en charge des MIE, notamment franciliens, qui oblige les responsables et intervenants de terrain à plus d'efficacité, à une mobilisation rapide et ciblée des connaissances et réseaux nécessaires à l'insertion des MIE dans la société française.

Plus largement, le contexte national est marqué par une absence de pilotage national et de profondes difficultés liées à la répartition des compétences et des financements entre l'Etat (dont relèvent les étrangers) et les départements (dont relèvent les mineurs) qui expliquent l'hétérogénéité des pratiques locales de prise en charge d'un département à l'autre, parfois d'un établissement à l'autre.

Ces contraintes pèsent sur le travail éducatif et sur l'accompagnement juridique et administratif, si bien qu'aujourd'hui, les pratiques ne font l'objet d'aucune capitalisation externe et que seuls les professionnels les plus renseignés et les plus militants sont à même de remplir leur mission, à défaut de disposer d'outils opérationnels et d'avoir identifié les interlocuteurs susceptibles de leur apporter

l'appui technique nécessaire à l'accompagnement des MIE vers l'autonomie, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Or, certains établissements sont expérimentés dans la prise en charge des MIE, mais leurs compétences restent méconnues, à défaut de circuits et de dispositifs facilitant l'échange d'expériences et de pratiques.

L'étude consiste donc à recenser les pratiques (les normes et leur application) et les besoins des professionnels et bénévoles responsables de l'accompagnement des MIE vers la majorité, en vue de la production d'outils pédagogiques (rapport final, foire aux questions, fiches pratiques, animation d'un forum de discussion, guide), qui se retrouveront en premier lieu sur le site www.infomie.net - rubrique « Recueils d'expériences », et de formations.

Elle est réalisée par une juriste, anthropologue du droit, Sandrine Turkieltaub, avec l'appui méthodologique d'un chercheur consultant sociologue, Pierre Moisset, sous la supervision du Comité de pilotage installé, à cet effet, par l'association InfoMIE.

L'objectif général de cette étude est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des MIE à travers le renforcement des capacités des professionnels et bénévoles qui accompagnent les MIE.

Plus particulièrement de :

- Faire un état des lieux des pratiques et identifier les besoins des professionnels et bénévoles qui accompagnent les MIE vers la majorité, dans un contexte d'hétérogénéité des pratiques
- Favoriser l'échange de pratiques entre ces professionnels et bénévoles et valoriser le savoir et savoir-faire accumulés par ces acteurs
- Fournir un appui technique (principalement juridique) aux professionnels et bénévoles

CALENDRIER DU PROJET

DATE	EVENEMENTS
01/01/2010	Lancement de la phase préparatoire
16/02/2010	Réunion scientifique organisée afin de présenter le projet d'étude InfoMIE, de débattre des questions méthodologiques liées au projet et d'envisager la composition du comité de pilotage
01/03/2010-31/08/2010	Recherche de financement pour le démarrage de l'étude Recherche du consultant sociologue - appui méthodologique sur le projet - Personne désignée : Pierre Moisset
01/09/2010-31/12/2010	Composition du Comité de pilotage <u>Personnes désignées</u> : A. Bouvier (FDF), F. Dumont (Présidente InfoMIE et LDH), JF. Martini (GISTI), L. Delbos (FTDA), GM. Lefebvre (Juge des enfants TGI Paris), M. Jaeger (InfoMIE, CNAM - Chaire de travail social), D. Nantes (HLR), C. Sulli (Avocate au Barreau de Paris), M. Leverger (Avocate au Barreau de Rennes), N. Männlein (Educateur spécialisé en MECS), Philippe Fabry (Psychologue et formateur en IRTS), Roland Biache (SL), S. Turkieltaub et P. Moisset (Equipe scientifique), S. Laurant (Coordinatrice InfoMIE)
01/01/2011-31/03/2011	Elaboration d'un questionnaire à l'attention de l'ensemble des départements français, destiné à cerner comment est abordée la problématique des MIE dans chaque département
01/04/2011	Lancement de la phase I de l'étude Envoi du questionnaire à l'ensemble des départements français
01/04/2011-31/08/2011	Collecte des données (réponses au questionnaire) auprès des départements
01/09/2011	Clôture de la collecte des données (réponses au questionnaire) Taux de réponse : 42% Travail d'analyse des données recueillies et production d'une synthèse et d'un tableau des données quantitatives

15/09/2011	<p>Réunion du Comité de pilotage Présentation de la synthèse du questionnaire et du tableau des données quantitatives</p> <p>Présentation du terrain d'enquête <u>Départements concernés par l'étude</u> : Essonne, Nord, Paris, Rhône, Seine et Marne, Seine Saint Denis, Val de Marne, Val d'Oise, Vienne.</p> <p><u>Personnes enquêtées</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadres (directeur foyer ou de circonscription ASE, inspecteur ASE ou responsable suivi MIE), - éducateurs (référent et de foyer) - et MIE / JMIE (2 jeunes par foyer ou département)
01/10/2011-31/12/2011	<p>Elaboration des guides d'entretien Envoi de lettres de sollicitation pour organiser les visites de la responsable scientifique de l'étude dans les 9 départements concernés par l'étude (ASE, foyers de l'enfance départementaux et associatifs, structures d'accueil et d'orientation)</p>
01/01/2012	Lancement de la phase II de l'étude
01/01/2012-01/08/2012	Collecte des données (en cours de réalisation) - recensement des pratiques et des besoins des acteurs de la prise en charge des MIE
01/08/2012-31/12/2012	<p>Retranscription des données collectées Analyse des données Réunion du Comité de pilotage Production du rapport final (mise en forme des résultats)</p>
01/01/2013-01/08/2013	<p>Présentation des résultats de l'étude et du rapport final Conception d'outils pratiques et mise en ligne sur www.infomie.net Conception d'un guide</p>